

Opération de dépense au profit d'un tiers - personne physique		
N° / RÉF	1.3	
Date de création du traitement	12/08/2024	
Dernière mise à jour du traitement	17/07/2025	
Journal de bord des modifications du traitement	12/08/2024 - 17/07/2025	
Description du traitement		
Responsable du traitement	Le directeur, ordonnateur de l'ENVT et l'agent comptable de l'ENVT	
Coordonnées du responsable du traitement	23 Chemin des Capelles - 31076 Toulouse Cdx 03 Tél : 05 61 19 38 00	
Délégué à la protection des données	23 Chemin des Capelles - 31076 Toulouse Cdx 03 Courriel : dpo@envt.fr Tél : 05 61 19 32 25	
Service chargé de la mise en œuvre	Direction des Affaires Financières, Agence comptable et tous les services de l'école dotés d'un gestionnaire	
Représentant	Responsable de la Direction des Affaires Financières et Agent comptable	
Responsable(s) conjoint(s)		
Finalité(s) du traitement effectué		
Objectif général du traitement	Le traitement des informations recueillies concerne les paiements réalisés par l'ENVT à destination des personnes physiques.	
Finalité 1	Le paiement est l'acte par lequel l'ENVT se libère de sa dette vis-à-vis d'un tiers (personne physique dans le cas présent).	
Finalité 2	L'acquit libératoire de la dette nécessite un ensemble d'informations pour attester de sa validité.	
Licéité du traitement		
Base légale		
Exécution d'un contrat ou mesures précontractuelles Article 6 b) du RGPD : le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci		
Précisions relatives à la base légale choisie		
Exécution d'un contrat ou mesures précontractuelles	Traitement des factures dans le cadre des relations contractuelles de l'école avec ses fournisseurs ; Versement des aides individuelles aux étudiants prévues par le code de l'éducation ou le code rural et de la pêche maritime (bourses à caractère social, bourses de mobilité à l'étranger) ; Assurer le fonctionnement normal de l'établissement afin qu'il exerce les missions qui lui sont assignées par le CRPM.	
Données personnelles concernées		
Catégories de données non sensibles		Informations complémentaires
Catégories de données non sensible 1	Identité	Pièce d'identité
Catégories de données non sensible 2	Informations d'ordre économique et financier	Pièce attestant l'identification du nom du créancier et son numéro de compte bancaire : RIB ou IBAN/BIC
Durée de conservation des données non-sensibles		
La durée de conservation des pièces comptables y compris les pièces justificatives est de dix ans à compter de la clôture de l'exercice.		
Données sensibles		
NON*		
Destinataires des données personnelles traitées		
Destinataires Internes	Les gestionnaires des services métiers à l'origine de la création de la fiche tiers dans le SIF PEP PREMIUM chargés de collecter les informations et de l'établissement de la proposition de commande. Les agents de la Direction des Affaires Financières et de l'Agence comptable chargés du traitement de cette proposition de l'engagement de la dépense au paiement.	
Destinataires Externes	Ces informations sont communiquées à l'extérieur uniquement dans le cadre de contrôles réalisés par les services du Ministère des finances, du Ministère chargé de l'agriculture ou de la Cour des comptes.	

Mesures de sécurité	
Mesures techniques et mesures organisationnelles	Les utilisateurs de PEP PREMIUM sont habilités par le Directeur de l'ENVT pour les services de l'ordonnateur et par l'agent comptable pour les agents de son service. Deux textes : la délégation de signature du Directeur, ordonnateur de l'établissement, aux responsables des services de l'école et une liste habilitant les gestionnaires et leurs responsables à réaliser des actes dans le SIF PEP PREMIUM. Ces documents sont mis à jour à chaque changement d'un délégataire ou d'un gestionnaire habilité.
Sous - traitance	
Le traitement fait l'objet d'une sous-traitance	NON
Transferts hors UE	
Transferts hors UE	NON
Généralités	
Décision automatisée ?	NON
Le traitement permet-il un profilage ?	NON
Droit des personnes concernées	Tout individu dispose d'un <u>droit d'accès et de rectification</u> des informations la concernant. Toute personne a le droit de recevoir les données qui la concerne et qu'elle a fournies à un responsable de traitement, de les réutiliser, et de les transmettre à un autre responsable de traitement (<u>droit à la portabilité</u>). Sauf si traitement répond à une obligation légale, toute personne a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données (<u>droit d'opposition</u>). Le responsable du traitement dispose d'un <u>délai d'un mois</u> afin de répondre au demandeur. <u>Pour plus d'information sur vos droits</u> : https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles.
Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL	Oui <u>Pour contacter la CNIL</u> : https://www.cnil.fr/fr/contacter-la-cnil-standard-et-permanences-telephoniques <u>Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL</u> : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Dernière mise à jour de la fiche traitement	17/07/2025
Identité du rédacteur de la fiche	Le directeur des affaires financières et le DPO